

Jeudi 21 mars, de 10h à 13h, à Valence

Comprendre et mettre en oeuvre le RGPD - 1/2 journée d'information pour les acteurs culturels

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant renouvelle, jeudi 21 mars prochain, à Valence, l'organisation d'une demi journée d'information sur le nouveau règlement général de la protection des données (RGPD) entré en application en mai 2018. Cette session d'information avec un avocat est ouvert à tous les acteurs de la culture.

Au programme

Où en êtes-vous avec vos fichiers et bases de données ? Comment gérez-vous les données personnelles de vos salariés et/ou publics ? Vos campagnes de communication sont-elles en accord avec la loi ?

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. Ce règlement renforce le droit des personnes en créant de nouvelles obligations pour les entreprises. Ce temps d'information permettra de mieux comprendre les principes clés du RGPD et d'envisager sa mise en œuvre plus spécifiquement au sein du secteur culturel.

Public

Demi-journée d'information ouverte à tous les professionnels du secteur culturel.

Intervenant

Maître Lionel Goutalier, avocat au Barreau de Lyon.

Informations pratiques

| Inscription gratuite mais obligatoire. |
|---|
| Jeudi 21 mars 2019 de 10 h à 13h |
| Lieu : Les Vertébrés, 114 rue de la Forêt - 26000 Valence. |
| Inscription en ligne : https://auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr/agenda/comprendre-et-mettre-en-oeuvre-le-rgpd-2/. |

Dernière édition : 24 nov. 2025 à 10:18 https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/comprendre-et-mettre-en-oeuvre-le-rgpd-1-2-journee-d-inf ormation-pour-les-acteurs-culturels-5c77a7c69653f